

Avec la Régie de l'Eau simplifiez-vous la vie !

Choisissez la mensualisation
ou le prélèvement automatique !



La mensualisation, comment ça marche ?

Le paiement de votre facture d'eau est échelonné sur 10 mois.
Le même montant est prélevé tous les mois à date fixe sur votre compte.



Le montant de votre facture est calculé sur la base de votre historique de consommation. À l'issue du dernier prélèvement, vous recevez une facture de régularisation basée sur votre relevé de consommation.



Cette facture donnera lieu à un remboursement si la différence est en votre faveur ou à une facturation complémentaire si votre consommation a été plus importante que prévu.



Quelle différence avec le prélèvement automatique ?

Avec le prélèvement automatique, le montant de votre facture est prélevé en totalité sur votre compte à la date d'échéance à chaque facture.

Bénéficiez des avantages de la mensualisation !



Avec la mensualisation, votre budget mensuel est sécurisé.



Avec la mensualisation, vous gagnez en tranquillité : le paiement de votre facture s'échelonne sur 10 mensualités, et s'effectue automatiquement.



Avec la mensualisation, vous économisez les frais liés à l'envoi de votre règlement.



Avec la mensualisation, vous bénéficiez des avantages du prélèvement bancaire : vous évitez les pénalités de retard en cas d'oubli ou d'absence.

Souscrivez dès à présent à ce service !

- **par mail**, en nous précisant votre souhait d'être prélevé ou mensualisé, et en nous transmettant vos nom et adresse, ainsi qu'un RIB à l'adresse suivante : contact@eaudeslacsdelessonne.fr
- **par courrier**, en nous renvoyant le coupon-réponse ci-dessous au 31, avenue du Général de Gaulle - 91170 Viry-Châtillon
- en vous rendant directement à la Régie.



Vous pourrez suspendre la mensualisation et le prélèvement automatique à tout moment, sur simple appel ou mail

Conception et réalisation : Agencem'dad • Illustration : ©Freepik

MENSUALISATION OU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE DES PROCHAINES FACTURES DE LA RÉGIE DE L'EAU

à retourner à la Régie de l'Eau - 31, avenue du Général de Gaulle - 91170 Viry-Châtillon

***JOINDRE UN RIB**

* Numéro d'Adhérent : Index Compteur :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. portable : _____ Tél. fixe : _____

Adresse mail @ : _____

Je souhaite opter pour : le prélèvement 30 jours après l'émission de ma facture **ou** la mensualisation

* MENTIONS OBLIGATOIRES

Date : _____ *Signature : _____